



Séance du 25 novembre 2016

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité.

1 – Lotissement « Domaine de la Croix des Rouleaux » - Etude zones humides : choix du bureau d'étude

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il avait été décidé lors de la séance du 30 septembre dernier de lancer une consultation auprès des bureaux d'étude pour l'étude sur les fonctionnalités de zones humides et un dossier de mesures compensatoires.

Sur les 4 bureaux d'étude consultés, 2 ont répondu :

	Mission de base	Option 2	TOTAL
PIERRES et EAU	8 710,00 € HT	-	8 710,00 € HT
OUEST AM'	8 912,00 € HT	3 263,00 € HT	12 175,00 € HT

Après étude et débat sur les 2 offres, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise la mieux disante : OUEST AM' pour un montant total de 12 175,00 € HT.

2 – Acquisition d'un bâtiment, 3 rue Nationale

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du souhait de M. Landry BOURRIEU et Mme Violaine MORIN de vendre leur bâtiment situé 3 rue Nationale. Le prix de vente est fixé à 88 000 € plus les frais de notaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acquérir le bâtiment situé 3 rue Nationale et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à l'acquisition.

L'acquisition de ce bâtiment n'ayant pas été prévue lors du vote du budget, Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante :

Compte 2313 – Constructions : - 100 000,00 €

Compte 2111 – Acquisitions de terrains et bâtiments : + 100 000,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la décision modificative n°02/2016 sur le budget communal.

3 – Contrat de maintenance des chaudières – Choix de l'entreprise

Sortie de M. Clément SAMSON

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis pour l'entretien des chaudières de la Mairie, de la bibliothèque et de l'école pour l'année 2017 :

Julien GUEDON – La Romagne	EP2C – La Romagne
338,40 € TTC	367,20 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide de retenir la proposition de M. Julien GUEDON pour un montant de 338,40 € TTC.

Monsieur le Maire précise qu'une nouvelle consultation sera lancée en 2017 pour l'entretien 2018, en intégrant la chaudière de la Salle Municipale.

Retour de M. Clément SAMSON

4 – Projet d'aménagement de la rue de Bel-Air

Monsieur Freddy BROCHARD, adjoint à l'urbanisme, présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement de la rue de Bel-Air élaboré en vue de réduire la vitesse des véhicules. Les riverains ont été invités à prendre connaissance du projet et faire part de leurs remarques.

Monsieur le Maire précise qu'un dossier de demande de subvention peut être déposé au titre de la répartition du produit des amendes de police.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le plan d'aménagement de la rue de Bel-Air en tenant compte des remarques faites par les riverains. Il autorise également Monsieur le Maire à déposer toutes demandes de subventions pouvant être obtenues pour ce type de travaux.

5 – Questions diverses

a/ Prochaines réunions du Conseil Municipal

- Jeudi 26 janvier 2017
- Vendredi 24 février 2017
- Vendredi 31 mars 2017
- Jeudi 27 avril 2017
- Vendredi 19 mai 2017
- Vendredi 30 juin 2017
- Vendredi 25 août 2017
- Vendredi 29 septembre 2017
- Vendredi 27 octobre 2017
- Vendredi 24 novembre 2017
- Vendredi 15 décembre 2017